

De: Véro <verofarthouat@wanadoo.fr>
Envoyé: mercredi 27 août 2025 13:26
À: Enquete publique PLUI
Objet: Projet de PLUI Communauté de communes de Lacq-Orthez

Je soussignée Véronique Farthouat-Lay, représentante de Régine Farthouat, Fabienne Farthouat et Frédéric Farthouat, propriétaires de la propriété familiale sise au n°598 chemin de Tache à Orthez, cadastrée section E parcelle 1133, demande que le zonage du PLUI soit modifié et que notre secteur soit reclassé en zone UC qui correspond à l'occupation résidentielle existante.

Le classement en zone A de ce groupe d'habitations en continuité du quartier de l'école et de la salle communale est totalement incohérent et injustifié.

Le potentiel agronomique, biologique ou économique qui doit justifier le classement en zone agricole ne peut s'appliquer à ce secteur déjà urbanisé.

Je vous présente mes cordiales salutations

V Farthouat-Lay